RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal.*

Excusés Jan Verbeke, Jos Bertrand, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Plan triennal d'investissement (années 2019-2020-2021) - Modification#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'ordonnance du 16.07.1998 et ses arrêtés d'exécution relatifs à l'octroi de subsides destinés à encourager la réalisation des travaux d'investissements et développement d'intérêt public;
Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 juillet 1998 déterminant les modalités de présentation du programme triennal d'investissement;
Vu le Plan Triennal d'Investissement 2019-2021 approuvé par le Conseil communal le 15 septembre 2020;
Considérant que la Région ne peut approuver ce plan car le dossier y repris concerne une école non éligible dans le cadre de ce subside;
Considérant qu'il est dés lors nécessaire de modifier le plan triennal d'investissement;
Sur proposition du Collège échevinal;

DECIDE

D'approuver le plan triennal d'investissement pour les années 2019-2020-2021, ci-annexé.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

L'Echevin(e) délégué(e),

Benoît Thielemans